

À la découverte de

La forêt du Tévelave

Située dans les Hauts de la commune des Avirons, à la limite entre l'ouest et le sud de l'île, la forêt du Tévelave dévoile une belle succession de végétations, de la forêt de moyenne altitude à la végétation éricoïde, en passant par des végétations de montagne. C'est aussi un territoire très marqué par la présence humaine, à la fois passée et actuelle.

Une grande forêt réunionnaise en partie impactée par la présence humaine

La région du Tévelave est caractérisée par la présence de la forêt. La végétation jouxte le village et offre un écrin naturel sur tout le haut du territoire. **La forêt a aussi une place très importante au sein des activités humaines**, que ce soit pour l'exploitation sylvicole passée et actuelle, pour les activités de charbonnage encore d'actualité ou encore pour le refuge qu'elle a pu apporter aux esclaves en fuite.

La toponymie du secteur porte les traces de cette première occupation. Le nom "Tévelave" découle de l'association entre deux mots malgaches "tevy" et "lava" mais aussi de la nécessité vitale pour les esclaves en fuite de baliser le territoire. Le nom de la forêt est aussi un repère. Plusieurs traductions existent pour "tevy lava" : "le grand défriché", "pays de la grande cassure" ou encore "pays aux nombreuses ravines".



Après l'abolition de l'esclavage, le village du Tévelave se peuple avec l'arrivée de "petits blancs" souvent désargentés. **Les Hauts offrent une opportunité d'installation** sur des terres de qualité permettant le développement de nombreuses cultures.



Zoizo la Vierge



Forêt du Tévelave - Espèces indigènes et exotiques envahissantes © Rémy Ravon

Fleurs de Bois de Perroquet



Bois de Source blanc

Vers 1916, la culture du géranium se développe en même temps que le village du Tévelave. De grandes portions de forêt de Bois de couleur sont défrichées entre 800 et 1 200 mètres. Le déclin de la production de géranium dans les années 1980 entraîne le **repeuplement de la forêt avec de nouvelles espèces d'arbres** pour servir de bois de sciage.



Les zones plus en altitude, au niveau du bourg du Tévelave et dans les environs proches, ont été défrichées pour différentes utilisations : approvisionnement en bois de construction, géranium, cultures vivrières de subsistances, mais aussi pour la culture du choka.

Un gradient de plusieurs types de forêts, du village aux remparts

Malgré les défrichages, la forêt du Tévelave a conservé une partie de son caractère originel. Elle se matérialise, de sa limite basse aux parties les plus hautes, par une continuité entre plusieurs types de végétations.

Non loin du bourg du Tévelave, on trouve la **végétation de moyenne altitude** : le Bois de Source blanc (*Boehmeria stipularis*), le Bois Maigre (*Nuxia verticillata*) ou le Bois de Perroquet (*Cordemoya integrifolia*).

Bois de Perroquet



Bois Maigre



Plus haut, on rentre dans **la forêt de Bois de Couleur des Hauts**, une forêt de montagne humide dense, abritant certains Mahots (*Dombeya ficulnea*), le Fanjan femelle (*Alsophila celsa*), le Change-écorce (*Aphloia theiformis*).



Mahot



Change-écorce

En grimpant encore plus, on entre dans **la Tamarinaie**, royaume des Tamarins des Hauts (*Acacia heterophylla*). Même si cette espèce domine, d'autres arbres sont aussi présents ici, tels que le Mapou à petites feuilles (*Monimia ovalifolia*).

Enfin, en atteignant les sommets, on découvre **la végétation de haute altitude, ou végétation éricoïde, beaucoup moins dense**. C'est un paysage brut, où les plantes sont adaptées aux rudes conditions de l'altitude, notamment au froid et au vent. On trouvera ici les Branles verts (*Erica reunionensis*) et les Branles blancs (*Stoebe passerinoides*).



Tamarin des Hauts



Feuilles de Mapou

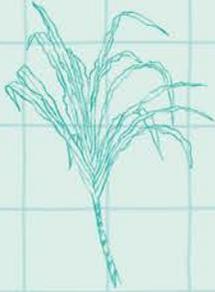


Branle vert



Fanjan femelle

Ces différents habitats sont fortement impactés par la présence d'espèces exotiques envahissantes. Au-dessus de 1 900 mètres, l'Acacia est présent (*Acacia mearnsii*), entre 1 900 et 1600 mètres, le Raisin marron (*Rubus alceifolius*), entre 1 600 et 1 200 mètres, c'est le recouvrement très dense du Longose (*Hedychium gardnerianum*) qui est problématique.



Certaines espèces indigènes sont en bon état de conservation, mais la germination est entravée par l'expansion du Longose et leur renouvellement ne se fait pas. Le recouvrement du sol par le Longose met en péril la régénération des espèces. Les arbres endémiques sont présents, mais si leurs graines ne germent pas, ils finiront pas disparaître.

Des habitats naturels, refuges pour la faune

La forêt du Tévelave abrite une diversité d'habitats naturels, qui sont les milieux de vie d'une faune parfois discrète mais remarquable (oiseaux forestiers, insectes, reptiles).



La faune a dû coloniser l'île par les airs ou l'océan. Ses origines sont principalement africaine, malgache et asiatique. Certaines espèces muteront pour s'adapter aux conditions de l'île et deviendront endémiques.

36 espèces d'oiseaux ont été répertoriés, parmi elles 6 espèces endémiques : le Papangue (*Circus maillardii*), le Merle péi (*Hypsipetes borbonicus*), le Tec-tec (*Saxicola tectes*), le Zoizo vert (*Zosterops olivaceus*), le Zoizo blanc (*Zosterops borbonicus*) et le Zoizo la vierge (*Tersiphonne bourbonnensis*).

Sur les remparts du Petit Bénare, dans les hauts du Tévelave, une colonie de Pétrels de Barau (*Pterodroma baraui*), une autre espèce endémique, a pu être observée.



Petit molosse de La Réunion

Des petits mammifères sont aussi présents sur le territoire, dont 2 chauve-souris protégées : le Taphien indigène et le Petit Molosse endémique de La Réunion.

Certaines espèces d'oiseaux se sont adaptées aux activités humaines, souvent à cause de l'adaptabilité de leur régime alimentaire. Ces espèces peuvent alors être observées sur l'ensemble du territoire du Tévelave aussi bien dans les habitats naturels que dans les zones agricoles. C'est le cas du Papangue et du Zoizo Blanc.



Tec-tec

Zoizo blanc



Zoizo la Vierge



Pétrel de Barau



Papangue

La forêt du Tévelave : une page de l'histoire de l'île

La forêt du Tévelave est le témoin silencieux de l'histoire de l'île et du combat pour la liberté qu'a été le marronnage.



Le marronnage désigne la fuite des esclaves des plantations pour échapper à l'esclavage et à ces conditions de vie inhumaines. Les esclaves en fuite étaient alors appelés "marrons".

Aucune trace archéologique du marronnage n'a été découverte dans la forêt du Tévelave. L'histoire orale avance que le Sentier des Ouvriers permettait de relier les Bas, où l'on pouvait se procurer des vivres et les Hauts qui donnaient des points d'accès aux cirques. Ce sentier était ponctué de fenêtres d'observation qui permettaient de surveiller l'arrivée potentielle des chasseurs de marrons.



Le marronnage a eu un impact significatif sur la culture et la société réunionnaise. Il est devenu un symbole de résistance contre l'oppression et contribue à l'identité culturelle réunionnaise.

L'histoire orale, l'analyse des toponymes et l'archéologie se conjuguent pour améliorer les connaissances sur le marronnage, partie essentielle du patrimoine historique et culturel de l'île.



Forêt du Tévelave © Rémy Ravon

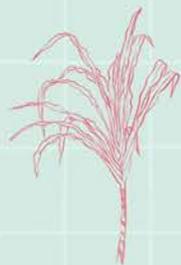


Point de vue sur les Avirons © Rémy Ravon

Les menaces qui pèsent sur ces milieux naturels exceptionnels

Plusieurs menaces mettent en péril l'équilibre écologique et la préservation de la forêt du Tévelave. **La déforestation et le développement urbain**, par exemple, réduisent la superficie de la forêt ce qui impacte l'habitat des espèces indigènes.

La forêt du Tévelave subit également **l'invasion de plantes exotiques** qui, en prenant la place de la flore indigène, modifient les habitats naturels et les paysages forestiers.



Plusieurs espèces invasives menacent la forêt du Tévelave. Introduits initialement pour leurs fruits, le goyavier et le jambrosat (ou jambrosade), se sont rapidement acclimatés. Très difficiles à contrôler, ils menacent aujourd'hui les espèces indigènes.

Les incendies, naturels ou causés par l'homme, causent des dommages souvent considérables ! La régénération de la forêt après un incendie peut être longue et difficile, en particulier pour les espèces indigènes et endémiques qui sont en forte concurrence avec les espèces exotiques envahissantes.



Espèces indigènes et exotiques envahissantes © Remy Ravon

Sources :

Maronages dans l'océan Indien. C. Rabesahala Randriamanoro, Travaux et documents n : 53, 2018

Etude d'interprétation du Tévelave. Phase 1 : Diagnostic. Esprit du Lieu, 2020.

Cahier des Habitats de la Réunion : étage mésotherme, M. Lacoste et al., Conservatoire Botanique de Mascarin, 2021.

Ce document a été réalisé dans le cadre du projet LEADER : "Programme d'actions Sentié FAH'ÂME", marque déposée par le GAL Grand Sud.



Cette opération est co-financée par l'Union Européenne et par l'État dans le cadre du Programme de Développement Rural de La Réunion - FEADER/LEADER 2014-2020